

**ASSEMBLEE GENERALE 2016 - 2017**  
**De la Société de Développement AYENT-ANZERE DU 16 mars 2018**

**PROCES-VERBAL**  
**Organes de la société**

**Comité :**

**Président :** M. Alain Délétroz

**Vice-président :** M. Frédéric La Sala,

**Membres :** Mme Sophie Morard  
M. Vivian Mottet  
M. Gilles Praplan  
M. Jean-Pierre Constantin  
M. Gaetan Morard

**Secrétaire général** M. Jean-Marc Défago

**Contrôleurs des comptes :** Mme Nicole Schmid  
M. Frédéric Widmer

**Ordre du jour :**

1. Bienvenue et contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Acceptation du PV de l'AG du 3 février 2017
4. Admissions et démissions de membres
5. Rapports d'activité du Président
6. Informations Anzère Tourisme S.A.
7. Comptes 2016 - 2017
8. Rapport des contrôleurs, approbation et décharge
9. Budget 2016-2017
10. Divers

*Jacod*  
*AV*

## **1. Bienvenue, contrôle des présences**

---

Le Président, M. Alain Délétroz, ouvre l'Assemblée Générale à 19.30 heures et salue les membres présents ainsi que les représentants des autorités communales.

L'ordre du jour est accepté sans modification. Le nombre de membres présents est de 23 personnes. Le Président donne lecture de la liste des membres excusés pour cette assemblée.

## **2. Nomination des scrutateurs**

---

Bernard Pillonel et Gérald Stoller sont désignés comme scrutateurs.

## **3. Acceptation du PV de l'AG du 3 février 2017**

---

Il n'est pas demandé lecture du PV de l'Assemblée Générale 2015-2016 étant donné que celui-ci était disponible sur le site d'Anzère Tourisme avant la date de l'AG. Il est accepté à l'unanimité.

## **4. Admissions/démissions de membres**

---

Le Président fait lecture de la liste des démissionnaires (19 membres). Aucune admission n'est demandée. La SDA compte actuellement 262 membres.

## **5. Rapports d'activité**

---

Le Président lit à l'Assemblée son rapport.

Son rapport complet est joint au présent procès-verbal

## **6. Informations Anzère Tourisme S.A.**

---

Damian Indermitte, directeur d'ATSA présente la nouvelle organisation avec l'organigramme ainsi que le personnel actuellement en place.

Une présentation Power Point présente le concept Anzère Liberté. La fréquentation estivale a ainsi été dopée. Une augmentation sensible de la fréquentation d'Anzère Spa Wellness et de Télé-Anzère a été enregistrée. La ligne de bus entre Anzère/Arbaz et le Zeuzier a également été un succès.

Grande nouveauté pour 2018 : le pass Anzère Liberté sera également valable dans le Val d'Anniviers

La nouvelle taxe forfaitaire permet de financer les 3 piliers suivants :

1. Le pass Anzère Liberté
2. L'entretien et le développement des infrastructures touristiques
3. Les futurs investissements touristiques

Le Directeur fait une rétrospective des principales actions d'ATSA en 2017-2018 dans le domaine du marketing.

Concernant les autres réalisations d'ATSA, il met en avant les projets suivants :

- Ouverture de l'agence postale à l'OT en remplacement de l'office existant auparavant
- Homologation en cours des chemins pédestres
- Reprise de l'entretien de certaines infrastructures telles que le terrain de foot d'Ayent, les tennis d'Anzère, entretien des chemins pédestres d'été

*Gérald* (AI)

- Parution de nouvelles brochures d'information
- Développement d'offres spéciales pour les groupes (entreprises, associations, etc.). Exemple : Défi des Entreprises à l'automne 2017

Investissements :

- Nouveau canon à neige sur la Place du Village
- Toboggan d'été au Pas-de-Maimbré
- Nouveau système de sonorisation pour les événements
- A venir : plateforme de réservation électronique, passerelles piétonnes au dessus des routes d'accès à la station, pistes VTT, réaffectation de l'ancienne piscine couverte, amélioration des parkings, éclairage de la piste de ski du Village.

Quelques informations concernant les statistiques des nuitées 2016-2017 par rapport à l'exercice précédent :

- Hiver en baisse
- Été en augmentation, notamment l'Hôtel des Masques (Intersoc)
- Agences (parahôtellerie) : légère augmentation
- Groupes : statu quo

Provenance de nos hôtes :

1. Vaud
2. Valais
3. Genève
4. Berne

70% de nos hôtes sont des Suisses. Le solde se partage principalement entre la Belgique, la France et l'Allemagne.

M. Damian Indermitte clôt sa présentation en remerciant les autorités communales d'Ayent et Arbaz pour leur appui lors du lancement de la nouvelle structure et de la nouvelle taxe forfaitaire.

Il fait encore remarquer que la démarche entreprise par Ayent et Arbaz intéresse également Crans-Montana et Verbier.

## **7. Comptes 2016-2017**

Jean-Marc Défago, responsable Finances et Administration, présente et commente les comptes de l'exercice 2016-2017. Ceux-ci font apparaître un bénéfice de CHF 5'365.25.

La reprise par ATSA d'une partie des avoirs et des engagements financiers permet à la SDA de résorber les pertes des exercices précédents.

## **8. Rapport des contrôleurs, approbation et décharge**

M. Frédéric Widmer lit le rapport des contrôleurs de comptes (Mme Nicole Schmid et M. Widmer) mentionnant le bénéfice de l'exercice présenté (CHF 5'365.25) et la dissolution des pertes reportées (CHF 273'960.30)

Le Président le remercie pour son rapport et demande l'approbation et la décharge à l'Assemblée.

Avant décharge, une interpellation est fait par un membre :

- bravo pour le travail accompli mais regrette le manque d'informations concernant ATSA. Le Président de la SDA donne quelques informations importantes et rappelle les missions attribuées à la nouvelle société. Ce membre remercie pour ses explications mais souhaite qu'à

Les comptes sont acceptés et décharge est donnée au Comité à l'unanimité sauf 1 abstention.

## 9. Budget 2017-2018

Le budget 2017-2018 est accepté par l'Assemblée. En raison de la délégation de compétences à ATSA, la SDA n'encaissera plus que les cotisations annuelles qui seront en partie reversée à ATSA sous la forme d'une contribution annuelle d'environ CHF 20'000.00 en fonction des montants encaissés.

## 10. Divers

Un membre fait remarquer que la SDA n'a plus d'intérêt si elle n'a plus d'activités. Le Président répond qu'elle reste un forum de réflexion et qu'elle transmet ses idées dans ATSA.

Un deuxième membre note que les statuts de la SDA ne sont plus en adéquation avec la nouvelle structure et demande s'il faut les réviser. Le Président affirme que cela est possible. Ce même membre aimerait que les membres puissent agir sur la politique d'ATSA. Le Président informe que les idées des membres sont bienvenues et peuvent être transmises au CA d'ATSA par le biais du Comité de la SDA.

Un troisième membre aimerait que les membres cotisants puissent plus profiter des cotisations versées et fait remarquer que la contribution annuelle versée à ATSA ne doit pas être un chèque en blanc. Le Président de la Commune, Marc Aymon, comprend les craintes de cette personne mais demande de faire confiance à la nouvelle structure mise en place.

Un quatrième membre souligne que des informations intéressantes ont été communiquées concernant ATSA. Pas d'informations financières mais des réalisations achevées, en cours et futures. Ceci justifie le maintien de la SDA qui est le porte-parole de ses membres auprès d'ATSA.

Le Président ajoute encore que toute la population et les propriétaires ont pu donner leur avis dans le cadre des ateliers Anzère 2025.

La parole n'étant plus demandées, le Président clôt l'Assemblée Générale de la SDA 2016-2017 à 21.00 heures et invite les personnes présentes à une agape.

Anzère, le 4 mai 2018

  
Jean-Marc Défago  
Secrétaire général

  
Alain Délétroz  
Président

**Annexes :**    **liste des présences**  
                  **liste des démissions et admissions + excusés**  
                  **rapport d'activité 2016-2017**